

# RÈGLEMENT SPORTIF

## VOLCAN'X TRI 2026

---

**Samedi 12 septembre 2026**

Plage de Rénac — Commune de Saint-Gérons (15)

| Format              | Natation | Vélo              | Course à pied | Heure de départ | Tarif |
|---------------------|----------|-------------------|---------------|-----------------|-------|
| XS Découverte       | 200 m    | 9 km (gravel/VTT) | 2,5 km trail  | 10h15           | 19 €  |
| S Sprint            | 700 m    | 26 km route       | 5 km trail    | 16h30           | 55 €  |
| M Olympique         | 1 500 m  | 41 km route       | 10 km trail   | 13h30           | 79 €  |
| L Longue distance   | 2 000 m  | 88 km route       | 20 km trail   | 7h30            | 105 € |
| L Équipes (3 pers.) | 2 000 m  | 97 km route       | 20 km trail   | 7h30            | 139 € |

# ARTICLE 1 — PRÉSENTATION GÉNÉRALE

## 1.1 Organisateur

L'épreuve Volcan'X Tri est organisée par l'association Cantal Elements, sous l'égide de la Fédération Française de Triathlon (FFTRI) et en accord avec la réglementation sportive fédérale en vigueur.

## 1.2 Lieu et date

**Date :** Samedi 12 septembre 2026

**Lieu :** Plage de Rénac — Commune de Saint-Gérons (Cantal — 15)

**Plan d'eau :** Lac de Saint-Étienne-Cantalès

## 1.3 Format des épreuves

Cinq courses sont proposées, accessibles à tous niveaux :

- Triathlon Découverte XS
- Triathlon Sprint S
- Triathlon Olympique M
- Triathlon Longue Distance L (individuel)
- Triathlon Longue Distance L (équipes de 3)

# ARTICLE 2 — CONDITIONS DE PARTICIPATION

## 2.1 Licence et assurance

La participation aux épreuves est réservée aux personnes titulaires :

- d'une licence compétition FFTRI valide pour la saison 2026, ou
- d'un Pass Compétition Journée FFTRI acquis auprès de l'organisation lors des inscriptions, accompagné d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du triathlon en compétition datant de moins d'un an.

Tout participant non licencié FFTRI devra présenter un certificat médical ou un PPS valide ou une attestation de renouvellement de licence conforme à la réglementation en vigueur.

## 2.2 Âge minimum requis par format

| Format        | Âge minimum         | Catégorie FFTRI | Note                                       |
|---------------|---------------------|-----------------|--------------------------------------------|
| XS Découverte | 15 ans              | Minimes +       | Autorisation parentale                     |
| S Sprint      | 16 ans              | Cadets +        | Autorisation parentale                     |
| M Olympique   | 18 ans              | Juniors +       |                                            |
| L Individuel  | 18 ans              | Juniors +       |                                            |
| L Équipes     | 18 ans par équipier | Juniors +       | Chaque membre doit satisfaire la condition |

L'âge est apprécié au 31 décembre de l'année de la compétition, conformément à la réglementation FFTRI.

Les participants mineurs devront fournir une autorisation parentale signée du représentant légal.

## 2.3 Équipement obligatoire

Chaque concurrent devra se présenter avec le matériel réglementaire suivant :

- Casque homologué à vélo (port obligatoire dès le retrait du vélo jusqu'au rack)

- Combinaison néoprène autorisée selon les conditions de température de l'eau (< 24,6°C)
- Dossard fourni par l'organisation, visible sur le devant lors de la course à pied
- Bonnet de bain fourni par l'organisation, obligatoire lors de la natation
- Chaussures adaptées au trail pour la partie course à pied
- Pour le format XS : vélo gravel ou VTT impératif

## ARTICLE 3 — INSCRIPTIONS ET TARIFS

### 3.1 Modalités d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes en ligne sur la plateforme officielle de l'organisateur. Elles sont réputées définitives à réception du règlement de la totalité des droits d'inscription.

L'organisation se réserve le droit de clôturer les inscriptions anticipativement en cas d'atteinte du quota maximum de participants.

### 3.2 Tarifs

| Format              | Tarif | Ce qui est inclus | Observation                 |
|---------------------|-------|-------------------|-----------------------------|
| XS Découverte       | 19 €  | Dossard           | Repas non inclus            |
| S Sprint            | 55 €  | Dossard + repas   |                             |
| M Olympique         | 79 €  | Dossard + repas   |                             |
| L Longue distance   | 105 € | Dossard + repas   |                             |
| L Équipes (3 pers.) | 139 € | Dossards + repas  | Prix pour l'équipe complète |

A partir du 1<sup>er</sup> septembre, le prix des inscriptions augmente de 10 % pour chaque format.

Le dossard constitue le titre d'accès à l'épreuve. Il est strictement personnel et non cessible.

Le repas est servi à l'arrivée sur présentation du dossard. Menu annoncé sur le site de l'épreuve.

### 3.3 Remboursements

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement du participant après clôture des inscriptions, sauf en cas de contre-indication médicale dûment justifiée par certificat médical transmis au moins 7 jours avant l'épreuve. En cas d'annulation de l'épreuve par l'organisateur (force majeure, météo exceptionnelle, décision préfectorale), les frais d'inscription pourront être reportés sur une édition ultérieure.

## ARTICLE 4 — PROGRAMME DE LA JOURNÉE

| Horaire        | Épreuve                        | Détail                              |
|----------------|--------------------------------|-------------------------------------|
| 5h30 – 7h00    | Retrait des dossards L         | Espace inscription – plage de Rénac |
| 7h30           | Départ Triathlon L             | Individuel et Équipes – simultané   |
| 8h30 – 10h00   | Retrait des dossards XS, M, S  | Espace inscription                  |
| 10h15          | Départ Triathlon XS Découverte |                                     |
| 13h30          | Départ Triathlon M Olympique   |                                     |
| 16h30          | Départ Triathlon S Sprint      |                                     |
| Selon arrivées | Remise des prix                | Podium général et par catégorie     |

Le retrait du dossard est obligatoire et doit impérativement être effectué par le participant lui-même sur présentation d'une pièce d'identité. Aucun retrait par procuration ne sera accepté.

## ARTICLE 5 — PARCOURS ET DISTANCES

### 5.1 Triathlon Découverte XS

| Discipline    | Distance | Description                                             |
|---------------|----------|---------------------------------------------------------|
| Natation      | 200 m    | Plan d'eau lac de St-Étienne-Cantalès – parcours balisé |
| Vélo          | 9 km     | Gravel ou VTT obligatoire – sentiers balisés            |
| Course à pied | 2,5 km   | Trail – sentiers                                        |

### 5.2 Triathlon Sprint S

| Discipline    | Distance | Description                             |
|---------------|----------|-----------------------------------------|
| Natation      | 700 m    | Plan d'eau – parcours balisé bouées     |
| Vélo          | 26 km    | Route – circuit balisé, dénivelé modéré |
| Course à pied | 5 km     | Trail – sentiers balisés                |

### 5.3 Triathlon Olympique M

| Discipline    | Distance | Description                 |
|---------------|----------|-----------------------------|
| Natation      | 1 500 m  | Plan d'eau – boucle balisée |
| Vélo          | 41 km    | Route – circuit balisé      |
| Course à pied | 10 km    | Trail – sentiers balisés    |

### 5.4 Triathlon Longue Distance L (individuel et équipes)

| Discipline    | L Individuel | L Équipes | Description                          |
|---------------|--------------|-----------|--------------------------------------|
| Natation      | 1 900 m      | 2 000 m   | Plan d'eau – boucle balisée          |
| Vélo          | 88 km        | 97 km     | Route – circuit balisé avec dénivelé |
| Course à pied | 20 km        | 20 km     | Trail – sentiers balisés             |

Les distances peuvent faire l'objet de légères modifications par l'organisateur selon les conditions météorologiques ou de sécurité, avec notification aux participants avant le départ.

## ARTICLE 6 — TRIATHLON PAR ÉQUIPES

### 6.1 Composition de l'équipe

Le Triathlon L Équipes est ouvert à des équipes de 3 membres, chaque équipier réalisant une discipline :

- Équipier 1 : Natation (2 000 m)

- Équipier 2 : Vélo (97 km)
- Équipier 3 : Course à pied trail (20 km)

Chaque équipier doit remplir les conditions de participation (âge minimum 18 ans, licence ou Pass Compétition Journée).

## 6.2 Relais et transitions

---

La transmission s'effectue dans la zone de transition désignée, par contact physique entre les équipiers (toucher de main). Un seul équipier est autorisé à intervenir dans la zone de transition à la fois.

## 6.3 Tarif et inscription

---

Le tarif de 139 € est dû pour l'équipe complète et inclut les dossards et le repas pour les 3 membres. L'équipe devra désigner un référent responsable de l'inscription et du paiement.

# ARTICLE 7 — RÈGLES GÉNÉRALES ET ARBITRAGE

## 7.1 Réglementation applicable

---

L'épreuve se déroule conformément au règlement sportif de la Fédération Française de Triathlon (réglementation sportive FFTRI 2026). Chaque participant est réputé en avoir pris connaissance et s'y soumettre sans réserve dès lors qu'il prend le départ.

## 7.2 Infractions principales

---

- Port du casque non homologué ou attaché incorrectement
- Non-respect des zones de dépassement et des règles d'aspiration (drafting) — applicable aux formats M, L
- Aide extérieure non autorisée
- Comportement irrespectueux envers les bénévoles, officiels ou autres concurrents
- Abandon du matériel hors des zones prévues
- Non-respect du parcours balisé

## 7.3 Natation

---

La température de l'eau sera mesurée le matin de l'épreuve. Selon les conditions :

- Eau < 24,6°C : combinaison néoprène autorisée
- Eau entre 24,6°C et 31,5°C : combinaison tolérée sans classement officiel
- Eau > 31,5°C : combinaison interdite

Un dispositif de sécurité aquatique (canoës, embarcations de surveillance) sera mis en place. Tout concurrent en difficulté devra lever le bras. Son abandon de l'épreuve sera prononcé dès lors qu'il aura été secouru.

## 7.4 Vélo

---

Le port du casque à vélo est strictement obligatoire du retrait du vélo au dépôt en zone de transition, sous peine de disqualification immédiate.

Pour le format XS Découverte : seuls les vélos de type gravel ou VTT sont admis sur ce format compte tenu du profil du parcours (sentiers).

Pour les formats S, M et L : vélo de route autorisé. Les vélos à assistance électrique (VAE) sont interdits en compétition.

## 7.5 Course à pied / Trail

---

L'ensemble des formats proposent une partie course à pied sur sentiers (trail). Des chaussures de trail adaptées sont vivement recommandées et pourront être rendues obligatoires par l'organisateur selon les conditions climatiques.

## ARTICLE 8 — SÉCURITÉ ET DISPOSITIF MÉDICAL

Un dispositif médical adapté sera présent tout au long de la compétition, comprenant au minimum :

- Un médecin ou infirmier diplômé d'État présent de l'ouverture des transitions à la remise des prix
- Un poste de secours identifié en zone d'arrivée
- Des secouristes positionnés sur le parcours
- Un protocole de communication radio entre l'ensemble des postes

En cas d'accident grave ou de conditions météorologiques exceptionnelles, l'organisation se réserve le droit de neutraliser, modifier ou annuler partiellement ou totalement l'épreuve. La décision est prise conjointement par le directeur de course, le médecin responsable et l'arbitre principal.

Tout participant présentant des signes manifestes de détresse ou incapacité sera pris en charge et exclu de l'épreuve dans son intérêt.

## ARTICLE 9 — CLASSEMENTS ET REMISE DES PRIX

### 9.1 Classements

Un classement général (scratch) sera établi par format pour les femmes et les hommes. Des classements par tranches d'âge seront également publiés pour les formats XS, S, M et L.

Pour le Triathlon L Équipes, un classement unique (mixité non obligatoire) sera établi.

### 9.2 Podiums et récompenses

- Formats S, M et L : récompenses pour les 3 premiers de chaque genre (scratch)
- Format XS Découverte : récompenses pour les 3 premiers de chaque genre (scratch)
- Format L Équipes : récompenses pour les 3 premières équipes

Les participants primés doivent être présents lors de la cérémonie de remise des prix. En cas d'absence, ils renoncent à leur récompense sauf justification acceptée par l'organisation.

## ARTICLE 10 — ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Volcan'X Tri s'engage dans une démarche éco-responsable. Tout participant est tenu de respecter l'environnement naturel du site de Saint-Gérons et de ses alentours.

- Tout dépôt de déchets hors des zones prévues entraîne une pénalité de temps ou une disqualification
- Des ravitaillements en vrac (gourdes réutilisables) sont prévus sur les parcours
- Le covoiturage est encouragé — plan de stationnement disponible sur le site de l'épreuve
- Les organisateurs s'engagent à compenser les déchets générés par l'événement

## ARTICLE 11 — DROITS À L'IMAGE ET DONNÉES PERSONNELLES

En s'inscrivant à l'épreuve, chaque participant autorise l'organisation à utiliser son image (photographies, vidéos) réalisée lors de l'événement à des fins promotionnelles et non commerciales. Cette autorisation est valable pour tout support de communication lié au Volcan'X Tri.

Les données personnelles collectées lors de l'inscription sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Elles sont utilisées exclusivement dans le cadre de l'organisation de l'épreuve et ne sont pas cédées à des tiers sans consentement explicite.

## ARTICLE 12 — ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

L'inscription vaut acceptation sans réserve du présent règlement ainsi que de la réglementation sportive FFTRI en vigueur pour la saison 2026. Tout participant déclarant des informations erronées ou ne respectant pas le présent règlement pourra être exclu de l'épreuve sans remboursement des droits d'inscription.

L'organisation se réserve le droit d'apporter toute modification au présent règlement. Toute modification sera notifiée aux inscrits dans les meilleurs délais via les canaux de communication officiels de l'épreuve.

---

*Document établi par l'organisation du Volcan'X Tri — Saison 2026*

*Conforme à la réglementation sportive FFTRI 2026*